

Initiatives ministérielles

Au-delà des dispositions précises de cette mesure législative très mauvaise, les Canadiens doivent comprendre exactement le scénario politique qui se déroule au Canada, et ce projet de loi en est un parfait exemple. Le gouvernement actuel représente une orientation de droite néo-conservatrice sans aucune souplesse, mais on doit admirer au moins le fait qu'il s'en tient à une idéologie.

Je suis contre l'Accord de libre-échange nord-américain. Je ne partage pas l'idéologie de nos vis-à-vis et, en toute franchise, tous les Canadiens devraient être bouleversés et inquiets de voir qu'après huit ans au pouvoir, le gouvernement a chambardé tout notre pays; il faut espérer que ce n'est pas de façon irréparable. C'est là une voie choisie délibérément par le premier ministre, et nous ne devrions pas être inquiets.

Ce qui devrait nous préoccuper, c'est la position du Parti libéral à ce sujet. Je voudrais passer en revue, étape par étape, ce qui se déroule et va se dérouler au cours de la prochaine année. Au même titre que le tarif du Nid-de-Corbeau, une fois adoptées, ces dispositions seront insérées à jamais dans l'Accord de libre-échange nord-américain. Au printemps, nous serons saisis d'un projet de loi tendant à ratifier cet accord.

Une fois ce dernier projet de loi adopté, malgré l'opposition des libéraux et des néo-démocrates, les conservateurs déclencheront ensuite probablement des élections. Durant la campagne électorale, les libéraux diront que le projet de loi a malheureusement été adopté et qu'ils ne peuvent rien y faire. Eh bien, je veux alerter les Canadiens au sujet d'un calendrier dont le Parti libéral ne tient pas compte même si des choses suivent leur cours inexorablement.

Le gouvernement a une position très claire. Le Parti libéral qui est opposé à ceci dira qu'il ne peut rien faire, le projet de loi ayant été adopté.

Toutefois, l'échéance qui doit préoccuper tous les Canadiens, c'est le 1^{er} janvier 1994, lorsque ce projet de loi, l'incidence du tarif du Nid-de-Corbeau sur les agriculteurs et tous les autres dommages causés dans le cadre de l'Accord de libre-échange se feront sentir en ce jour du jugement de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain.

Il ne sera plus question de l'abrogation ni d'une nouvelle négociation de l'accord, mais bien de la volonté politique de le mettre en oeuvre.

Je préviens tous les Canadiens que, le 1^{er} janvier 1994, le Canada aura un nouveau gouvernement. Ceux qui formeront ce nouveau gouvernement devront se demander s'ils étaient sincères lorsqu'ils ont dit à la Chambre qu'ils n'appuieront pas une loi de ce genre. Ce sera le jour du jugement pour eux, car nous saurons, et cela au cours de la campagne électorale, s'ils disaient la vérité lorsqu'ils contestaient l'Accord de libre-échange nord-américain.

Les Canadiens auront une simple question à poser. Ils savent que, s'ils élisent les conservateurs, ceux-ci iront de l'avant avec l'ALÉNA. Mais s'ils élisent les libéraux, ces derniers appliqueront-ils l'Accord de libre-échange nord-américain le 1^{er} janvier 1994, comme le veut cette loi?

Je tiens à dire officiellement que le Nouveau Parti démocratique a déclaré que, s'il formait le gouvernement le 1^{er} janvier 1994, il ne ratifierait pas l'Accord de libre-échange nord-américain. Il ne s'agit pas ici de nouvelle négociation ni d'abrogation, mais bien de ratification.

Si le Parti libéral dit la vérité, alors nous demandons à son chef de prendre la parole le plus tôt possible, aujourd'hui s'il le peut, et d'informer le peuple canadien de ses véritables intentions à ce sujet. La façon d'assurer aux Canadiens qu'il est sérieux est de s'engager ici devant la Chambre à ne pas appliquer l'Accord de libre-échange nord-américain si son parti forme le prochain gouvernement, empêchant ainsi l'entrée en vigueur de ce projet de loi et l'abolition du tarif du Nid-de-Corbeau.

À mon avis, et je ne m'en cache pas, le Parti libéral se dissimule derrière les conservateurs et, bien qu'il s'élève contre ce projet de loi et qu'il essaie de le défaire, lorsque viendra le temps de son entrée en vigueur et que les libéraux seront au pouvoir, ils s'exclameront que c'est bien dommage mais qu'il est trop tard pour changer quoi que ce soit.

Je veux dire aux Canadiens qui nous regardent comment empêcher que cela n'arrive. Il suffit qu'ils élisent un gouvernement qui dira, le 1^{er} janvier 1994, qu'il n'appliquera pas l'accord de libre-échange entre les États-Unis, le Mexique et le Canada.

Des voix: Oh, oh!